

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20111110-VD20111011-0016-DE
Date de signature : 21/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

16

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 novembre 2011



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)  
**Membres absents** : M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - Mme GAUTHIE - M. DUGOURD

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### Bibliothèque municipale - Convention-cadre de pôle associé régional Bourgogne - Années 2012-2014

Mme DURNET-ARCHERAY au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 1996, la Ville, par l'intermédiaire de sa Bibliothèque municipale, a engagé un partenariat documentaire avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) autour de la thématique de la gastronomie et de l'œnologie.

Plusieurs conventions se sont ainsi succédées pour définir les conditions de la collaboration entre la Ville et la Bibliothèque nationale de France, la dernière ayant été conclue pour les années 2009 à 2011.

La Bnf a souhaité fusionner ce pôle thématique « gastronomie œnologie » porté par la Bibliothèque municipale de Dijon avec le pôle régional piloté par le Centre régional du livre (Crl) de Bourgogne.

Une nouvelle convention-cadre à conclure entre la BnF, le Crl Bourgogne, la Direction régionale des affaires culturelles et la Ville est donc proposée pour la période 2012-2014.

La Bibliothèque municipale de Dijon participera notamment dans ce cadre à l'enrichissement de la Bibliothèque bourguignonne et proposera des actions liées à la numérisation ; elle contribuera à l'élaboration d'un projet scientifique autour de la gastronomie et de l'œnologie.

La convention-cadre sera assortie chaque année d'une ou plusieurs conventions d'application qui détermineront la nature et les modalités d'exécution des opérations que chaque partenaire du pôle s'engage à réaliser.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver le projet de convention-cadre de pôle associé régional Bourgogne à passer entre la Ville, la Bibliothèque nationale de France, le Centre régional du livre de Bourgogne et la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale;

2- m'autoriser à signer la convention-cadre définitive ainsi que les conventions d'application annuelles;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**